



DELIBERATIVE *Café*

Un panel de citoyens facile à organiser



Marcin Gerwin



DELIBERATIVE

Café

DELIBERATIVE CAFÉ

Sommaire

Introduction	2
Premiers pas	3
Sélection du sujet	5
Détermination de la composition idéale du panel	8
Qui peut devenir participant au panel ?	10
Invitation d'experts et de parties	11
Envoi d'invitations	15
Deuxième tirage	19
Sélection des facilitateurs	23
Début de la première réunion	24
Partie éducative	27
Partie délibérative	29
Méthode de vote	32
Élaboration des recommandations finales	35
Ohé, aventure !	37

Conception de la couverture : Ewelina Rivillo

Center for Blue Democracy

bluedemocracy.pl

Mars 2023

Introduction

Organiser un panel de citoyens est facile si vous disposez du manuel adéquat. Concevoir tout à partir de zéro est une toute autre histoire. Lorsque quelqu'un fait ses premiers pas dans la démocratie délibérative, il est possible d'utiliser un modèle de panel de citoyens préparé à l'avance - il suffit d'appuyer sur « Play » et de suivre tout le processus étape par étape, en utilisant une recette toute faite, comme on suit la recette d'un gâteau dans un livre de cuisine.

Le Deliberative Café est un tel modèle prêt à l'emploi, qui vous permet de mener à bien un simple panel de citoyens pour résoudre un sujet relativement restreint - il devrait être possible d'en discuter en une ou tout au plus deux réunions d'une journée entière. Ce texte fournit un guide pratique pour ceux qui souhaitent organiser un Deliberative Café. Il est destiné à la fois aux coordinateurs et aux employés des mairies qui souhaitent connaître les détails du processus.

Le Deliberative Café est une formule de panel de citoyens au niveau local, notamment au niveau municipal. Dans sa variante de base, il s'agit de trois réunions - une éducative et deux délibératives - au cours desquelles sont élaborées des recommandations, c'est-à-dire des résolutions sur un sujet donné. Le panel du Deliberative Café est composé de 36 personnes. Elles sont bien sûr choisies sur la base de critères démographiques pour représenter une ville de manière succincte.

L'objectif du Deliberative Café est de proposer des solutions, qui sont recommandées du point de vue des habitants, pour une prise de décision meilleure et plus précise par le conseil municipal. Il ne s'agit donc pas d'une formule dans laquelle les habitants prennent les décisions finales, comme dans la version « complète » des panels de citoyens que nous organisons. Il s'agit ici de faire des propositions de solutions qui seront ou non prises en compte par la mairie. Le Deliberative Café est donc une forme de consultation publique. Dans l'idéal, c'est à ce moment-là que la mairie prendra position sur la mise en œuvre ou non des recommandations individuelles dans les trois mois suivant leur réception. Toutefois, il n'est pas nécessaire de garantir leur mise en œuvre. À mon avis, cet aspect est important, car il permet de relâcher la pression des attentes concernant la mise en œuvre des recommandations. Elles peuvent être mises en œuvre ou non.

Le Deliberative Café est, par conception, une version simplifiée du panel de citoyens. Malgré cela, il intègre un certain nombre de solutions pour produire

des recommandations finales de haute qualité. L'un des traits distinctifs de la formule du Deliberative Café est le temps prolongé de discussion avec des experts et des représentants des parties prenantes dans une atmosphère informelle, en petits groupes. L'objectif est d'approfondir ce que les experts et les parties ont à partager.

Comme dans la version « complète » du panel, le Deliberative Café a son propre règlement, qui comprend des procédures et des règles détaillées pour son organisation. La formule du Deliberative Café intègre la plupart des 24 normes de base pour l'organisation de panels de citoyens que nous utilisons en tant que Center for Blue Democracy.

Pour le Deliberative Café, non seulement les statuts mais aussi le calendrier des réunions et leur programme ont été préparés. Ainsi, il est possible de voir immédiatement comment tout cela va fonctionner. En connaissant à l'avance la taille du panel et en sachant quel sera le programme des réunions, il est facile de préparer un budget. Et les coûts ne sont pas élevés. L'une des hypothèses de la conception du Deliberative Café est que l'organisation du panel dans ce format devrait être financièrement intéressante.

Lorsque vous organisez un Deliberative Café, vous pouvez utiliser les termes « panel de citoyens » et « Deliberative Café », en fonction de vos besoins et de la situation. Le Deliberative Café est simplement une formule pour organiser un panel de citoyens. Une organisation efficace et agréable. L'ensemble du processus est conçu pour être attrayant et gratifiant pour tous les participants.

La délibération, telle que définie par le Deliberative Café, est une conversation dans laquelle les participants partagent leurs pensées, leurs réflexions et leurs sentiments sur un sujet.

Premiers pas

Par où commencer ? Au tout début, la décision d'organiser un Deliberative Café est nécessaire. Cette décision peut être prise par le maire ou par le conseil municipal, selon la réglementation locale. À leur tour, les habitants ou les ONG peuvent approcher les conseillers municipaux ou le maire avec l'idée d'organiser un Deliberative Café. Si les panels de citoyens sont une nouveauté dans votre ville, vous pouvez commencer par organiser une brève présentation des panels de citoyens à l'intention du maire, des fonctionnaires et des conseillers municipaux afin de les familiariser avec l'idée de

démocratie délibérative. Une présentation des panels de citoyens peut également être organisée pour les habitants.

Lorsque le maire ou le conseil municipal décide que oui, un Deliberative Café est organisé dans votre ville, il y a alors plusieurs choses à faire. La première consiste à choisir un sujet pour le panel de citoyens. Ensuite, il s'agira d'estimer un budget et de sélectionner une équipe de coordination. Le Deliberative Café repose également sur le principe de l'indépendance et de l'impartialité de l'équipe de coordination, ce qui signifie que l'organisation du panel de citoyens est assurée par des personnes extérieures au conseil municipal. Ceci afin de garantir la crédibilité du processus. Dans le Deliberative Café, cependant, la mairie peut être impliquée dans une partie de la préparation, comme nous le verrons un peu plus loin.

La sélection de l'équipe de coordination est une question clé pour la qualité de l'ensemble du processus. Pour mener à bien le Deliberative Café à un haut niveau, il faut disposer des compétences adéquates. Il ne s'agit pas de connaissances en matière de démocratie délibérative, qui peuvent être acquises rapidement, mais de compétences interpersonnelles, d'un bon sens de la démocratie.

Si un panel de citoyens est organisé pour la première fois dans une ville, il est conseillé d'inviter des personnes d'une autre partie du pays ou de l'étranger qui ont une expérience de la démocratie délibérative en tant qu'équipe d'encadrement (ang. *guiding team*). Le rôle de cette équipe sera de préparer le cadre général du processus, de soutenir la sélection d'une équipe de coordination locale, d'assurer la formation de l'équipe de coordination et des fonctionnaires et de fournir un soutien continu.

Lors de l'organisation d'un Deliberative Café, il n'est pas nécessaire de donner la totalité du budget à l'organisation ou à l'entreprise qui fait office d'équipe de coordination. La ville pourrait donc se limiter à engager deux personnes dont le rôle sera d'animer un panel de citoyens sous la forme d'un Deliberative Café. Les termes de référence détaillés sont inclus dans le règlement et peuvent être simplement copiés depuis celui-ci. S'il s'agit du premier panel de citoyens d'une ville, il est bon qu'une équipe d'encadrement soit déjà présente à ce stade. La sélection d'une équipe de coordination ressemble un peu à la sélection des joueurs de l'équipe nationale de football. Pour le faire bien, il faut avoir de très bonnes connaissances en matière du jeu, avoir une vision de l'équipe et de ce qu'elle est censée réaliser. C'est pourquoi les joueurs de l'équipe nationale sont sélectionnés par un sélectionneur qui a l'expérience qu'il faut.

Lorsque je choisis des personnes pour l'équipe de coordination, je recherche des qualités telles que la clarté d'esprit, la chaleur, l'amabilité, la facilité de communication et d'expression des pensées, les compétences organisationnelles. Tout le reste concernant l'organisation d'un panel de citoyens doit être transmis lors de la formation. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un diplôme en sciences politiques ou en sociologie pour bien gérer un panel. Mais il est nécessaire d'être un bon organisateur et d'aimer les gens.

Sélection du sujet

Un sujet bien choisi pour un panel de citoyens est le point de départ du succès de l'ensemble de la campagne. La démocratie délibérative fonctionne parce que le processus commence par une partie éducative où les participants s'informent sur le problème et les solutions possibles, puis passent à la discussion des solutions possibles dans la partie délibérative. Il faut du temps pour tout cela. Il est possible de supposer que pour de nombreuses personnes sélectionnées pour le panel, le sujet sera quelque chose de nouveau, du moins sous certains aspects. Elles auront donc besoin de temps pour rassembler leurs nouvelles connaissances, pour les digérer, afin de savoir à la fin clairement ce qu'elles doivent recommander comme solution la plus avantageuse.

Le Deliberative Café, dans sa variante de base, comporte une partie éducative d'une journée, qui peut être complétée par de courts textes de huit experts supplémentaires. C'est donc la première chose à considérer lors du choix d'un sujet : est-il possible de présenter ce sujet de manière satisfaisante dans le temps imparti ? S'il est nécessaire de prolonger la partie éducative par quelques présentations supplémentaires, une autre journée éducative peut être ajoutée. Mais ce sera alors déjà la portée maximale.

Afin de vérifier si le sujet peut être traité dans le temps imparti à la partie pédagogique, vous pouvez noter les éléments qui composent le sujet, comme si vous créez un programme scolaire. Que doit-on communiquer pour que les participants au panel puissent connaître tous les aspects de la question qui sont nécessaires pour prendre une décision ? Quelles questions doivent être abordées ?

Toutefois, l'étendue du sujet n'est qu'un des nombreux aspects à prendre en compte. Il est également important de savoir dans quelle mesure le sujet est pertinent et attrayant pour la population locale ? En d'autres termes, dans quelle mesure les

habitants sont-ils susceptibles de répondre positivement à une invitation à participer à un panel en raison de l'intérêt du sujet proposé ?

En général, le sujet d'un panel de citoyens peut être tout ce qui relève de la compétence de la ville. Et là, on peut se demander : qu'en est-il des questions « purement techniques » ? Cela dépend de leur champ d'action et de ce que signifie « purement technique ». Après tout, il arrive parfois que les questions liées à la technologie fassent l'objet de controverses au sein de la communauté. Il peut s'agir, par exemple, de la fracturation hydraulique pour l'extraction du gaz de schiste, d'aliments génétiquement modifiés ou de la construction de centrales nucléaires. Il est possible d'organiser un panel de citoyens sur chacun de ces sujets, bien que pour ces sujets spécifiques, une version complète serait préférable, étant donné leur complexité. Pour être efficace, le facteur déterminant n'est donc pas que le sujet soit technique ou non, mais qu'il soit possible de transmettre les connaissances nécessaires aux participants du panel pendant la partie éducative. Si l'exploration du sujet nécessite plusieurs années d'études, il est exclu. En d'autres termes, concevoir un avion dans le cadre d'un panel de citoyens, ce serait trop. Mais décider de l'achat d'un avion ou de la construction d'un nouvel aéroport sont déjà des sujets qui se prêtent parfaitement aux panels de citoyens.

Pour chaque sujet, il est utile de définir précisément quel est le problème à résoudre. Par exemple, l'utilisation de centrales nucléaires crée des déchets radioactifs, qui doivent être gérés d'une manière ou d'une autre. La fracturation hydraulique, en revanche, peut impliquer l'injection de substances toxiques dans le sous-sol, susceptibles de pénétrer dans les réserves d'eau potable. Bien qu'il s'agisse de sujets pour des panels plutôt nationaux, il est facile d'illustrer le propos avec ces exemples.

Des questions telles que la « biodiversité », les « places de stationnement » ou la « qualité de l'air » ont leur place dans les panels de citoyens au niveau de la ville, mais là aussi, il est nécessaire d'indiquer quel est le problème que les participants du panel sont censés résoudre. En ce qui concerne la biodiversité, est-ce qu'il y en a trop parce que les sangliers arpentent les rues des villes et creusent des trous dans les potagers familiaux, ou est-ce que les zones de reproduction des oiseaux d'eau risquent de disparaître en raison des plans d'aménagement des zones humides ? La mauvaise qualité de l'air est-elle due à la pollution des usines, au chauffage domestique au charbon ou à la pollution due aux transports ? Il est utile de l'identifier précisément, et c'est pour cela que le Deliberative Café a été conçu.

Il faut également se demander si le sujet peut être présenté sous une forme fermée, par exemple « Devrions-nous construire un aquaparc dans notre ville ? », ou s'il doit plutôt s'agir d'une question ouverte ? Cela dépend de la situation et de la question principale à trancher. Supposons que le problème de cette ville soit le manque de divertissement sportif et qu'il y ait une proposition de construction d'un aquaparc. Il y a l'espace pour cela, il y a les fonds, mais le conseil municipal se demande si c'est la meilleure idée. Deux approches sont possibles ici. L'une d'elles consisterait à présenter le problème du manque de divertissement à un panel de citoyens et à élargir la palette des options possibles, comme des terrains de basket-ball, de volley-ball ou même une piste de luge. L'autre option consistera à se concentrer sur l'aquaparc lui-même et à décider si cet investissement particulier est souhaitable du point de vue des habitants, car le conseil municipal estime que les autres propositions ne sont pas controversées.

De mon point de vue, la manière de formuler le sujet du Deliberative Café, que je recommande par « défaut », consiste à identifier le problème et à poser une question ouverte. Par exemple comme suit : « Il y a une pénurie de terrains pour le logement dans notre ville et c'est ainsi que l'idée de drainer les zones humides, qui sont situées dans la partie sud de la ville, et de dédier cette zone à l'habitation, est apparue. Cependant, ces zones humides constituent un habitat pour les oies, le vanneau, le héron cendré et d'autres espèces d'oiseaux. Que faire dans cette situation ? ». Il est alors immédiatement clair de quoi il s'agit et quel est le problème à résoudre. Cependant, il peut aussi y avoir des situations où une formulation plus générale du sujet serait souhaitable, par exemple : « De nouveaux logements sont nécessaires dans notre ville. Que pouvons-nous faire ? ». Ce qu'il faut noter, cependant, avec un sujet formulé de cette manière, c'est qu'il a une portée très large, qui pourrait mieux convenir à une version complète du panel de citoyens, car il y aura plus de réunions à l'ordre du jour.

Pour les besoins de la campagne du panel de citoyens, une certaine simplification de la formulation du thème est possible. Par exemple, les affiches pourraient utiliser un libellé plus proche du slogan, tel que « Panel de citoyens sur les zones humides ». Toutefois, le libellé complet du sujet doit déjà figurer dans les invitations, dans le règlement et sur le site internet du panel de citoyens.

Il est préférable d'organiser un panel de citoyens à un stade où il est possible de mettre en œuvre les changements et les recommandations élaborés. L'idéal est également que le sujet soit lié à une question sur laquelle une action est effectivement prévue, car on peut alors observer les résultats. Outre le choix d'un sujet, un atelier peut

également être organisé, par exemple avec des représentants de la municipalité et des ONG, afin d'avoir une vision plus large de ce qui est actuellement le plus important pour les habitants.

Détermination de la composition idéale du panel

Au Deliberative Café, la taille du panel est fixe, soit 36 personnes. Ce nombre permet de diviser le groupe en quatre autres groupes plus petits de 9 personnes chacun. Il n'y a pas de participants de réserve dans le Deliberative Café, comme dans la version complète du panel de citoyens. Le postulat ici est que le nombre de réunions du Deliberative Café est suffisamment réduit pour qu'il soit possible de maintenir un nombre complet ou presque complet de participants, et même si quelques personnes du panel se désistent, rien ne se passera car le groupe sera suffisamment représentatif pour la consultation publique.

La composition du panel est établie de manière à ce qu'il s'agisse d'un groupe représentatif de la ville en termes de critères démographiques ou sociaux sélectionnés. Cela permet de garantir sa crédibilité. Un panel de citoyens étant une « ville en résumé », quels sont les critères démographiques à prendre en compte lors de la constitution de sa composition ? Je recommande les éléments suivants comme base :

- 1) sexe,
- 2) âge (18-24, 25-39, 40-64, 65+),
- 3) niveau d'éducation,
- 4) arrondissement.

Selon le pays ou la ville, d'autres critères peuvent également être pertinents, tels que la langue, le groupe ethnique, le groupe professionnel, le niveau de revenu, la possession d'un logement ou le statut professionnel. Le principe est le suivant : le panel doit être crédible aux yeux des habitants et si un critère est considéré comme important dans une ville, alors il vaut la peine de l'ajouter. Personnellement, je ne suis pas favorable à l'introduction d'un partage en fonction du revenu, mais je comprends que pour certaines personnes, cela puisse être important. Cependant, la diversité en matière de situation économique peut également être obtenue en introduisant une division en groupes professionnels.

Ce qu'il faut garder à l'esprit lors de la création d'une liste de critères démographiques et sociaux, c'est qu'un point de référence sera nécessaire pour chacun d'entre eux. Par exemple, pour pouvoir déterminer combien de personnes du panel

seront originaires d'un quartier donné, il faut disposer de données sur le nombre d'habitants de chaque arrondissement. Si ces données ne sont pas disponibles, une ventilation par circonscriptions ou par codes postaux peut être utilisée à la place des arrondissements en ce qui concerne le critère géographique. L'idée est simplement d'avoir des personnes de différentes parties de la ville dans le panel, car cela peut parfois apporter une perspective différente sur un sujet, et les résidents peuvent se sentir mieux représentés si le panel comprend des personnes de tous les arrondissements.

Il peut également être pertinent d'ajouter un critère lié au sujet du panel lui-même. Par exemple, si le sujet porte sur les questions de transport, un critère supplémentaire pourrait être la façon dont vous vous déplacez dans la ville au quotidien - en voiture, à pied, à vélo, en utilisant les transports publics. Un critère supplémentaire peut également concerner les opinions, telles que la position à l'égard du changement climatique. Dans ce cas, il peut être nécessaire de réaliser une étude au niveau de la ville en question afin d'avoir un point de référence précis.

L'ajout d'un critère lié au thème implique également de veiller à la crédibilité du panel. Par exemple, si le sujet du panel portait sur les places de stationnement pour les voitures dans le centre-ville et que le panel était composé de 85 % de cyclistes (qui en réalité ne sont que 12%), les résidents pourraient avoir des doutes quant à la recommandation du panel d'empêcher complètement l'accès des voitures au centre-ville. Toutefois, si une telle recommandation était adoptée par un groupe comprenant proportionnellement autant d'automobilistes que la population actuelle, par exemple 60 %, l'accueil réservé à cette recommandation serait différent. C'est pourquoi nous appelons le critère lié au sujet le critère de crédibilité.

Si les arrondissements sont de taille similaire, alors la méthode de Sainte-Laguë peut être utilisée pour déterminer combien de participants au panel proviendront d'un arrondissement donné, ce qui permet une distribution proportionnelle. Si, par contre, les différences de population sont très importantes et qu'une répartition proportionnelle n'est pas possible, alors la méthode de Penrose avec un coefficient de 0,9 ou 0,7 (plus la valeur de ce coefficient est petite, plus elle attribue de sièges aux petits arrondissements) et garantissant la participation d'au moins une personne de chaque arrondissement sera une bonne solution. Un outil de calcul, qui permet de convertir facilement le nombre de résidents en nombre de participants du panel selon différentes méthodes, est disponible sur le [site internet](#) du Deliberative Café.

Pour la catégorie « âge », il convient également d'ajouter une ventilation par sexe. Ainsi, par exemple, dans la tranche d'âge 18-24 ans, il y aura deux femmes et deux hommes, au lieu de quatre hommes, ce qui pourrait être le résultat du tirage au sort si une telle division n'est pas introduite. La répartition par sexe peut être précise si les données pertinentes sont disponibles, et si elles ne le sont pas, on peut également supposer qu'il y aura une moitié de femmes et une moitié d'hommes dans chaque groupe d'âge. La différenciation entre les sexes peut également être introduite dans d'autres catégories, par exemple dans le niveau d'éducation.

Qui peut devenir participant au panel ?

Au cœur du Deliberative Café se trouve le principe suivant : « La démocratie est pour tout le monde ». En pratique, cela signifie que chacun doit avoir la possibilité d'être tiré au sort dans le panel, et si quelqu'un n'est pas tiré au sort, il peut contribuer en envoyant des suggestions de solutions ou des commentaires. De ce principe découle également la participation de parties au panel de citoyens, c'est-à-dire d'organisations ou de groupes informels qui sont liés au sujet traité par le panel. Cependant, à côté du principe « la démocratie est pour tout le monde », il en existe un autre, à savoir que « le processus doit être mené de manière crédible et équitable ». Cette dernière règle se superpose à la première, ce qui signifie que n'importe qui peut être tiré au sort pour faire partie du panel, pour autant que cela ne nuise pas à la crédibilité du panel ou à son équité.

Il convient donc de préciser ce que l'on entend par « tout le monde ». La solution la plus simple consiste à supposer que toutes ce sont toutes les personnes qui ont le droit de participer aux élections locales. Ce groupe peut-il être élargi ? C'est possible, mais il faut alors garder à l'esprit que le panel doit être crédible aux yeux des résidents.

En outre, il sera nécessaire de définir les catégories de personnes qui ne peuvent pas faire partie du panel, également dans le but de maintenir sa crédibilité. Il s'agit de ce que l'on appelle les « exclusions ». A mon avis, le groupe de participants au panel doit être caractérisé par une certaine neutralité. Par exemple, si vous devez organiser un Deliberative Café sur la construction de lotissements dans les zones humides et qu'il comprend 36 promoteurs, le panel ne sera pas très crédible. Pourquoi ? En effet, les promoteurs sont partie prenante dans cette affaire - ils ont un intérêt potentiel dans un certain règlement de la question. Il en sera de même si le panel compte 36 ornithologues. D'où la règle selon laquelle les personnes qui sont parties à un sujet

ne peuvent pas faire partie du panel, mais sont invitées à participer précisément en tant que partie, sur une base différente. Ce qu'il faut noter ici, c'est qu'une organisation est une partie même si elle n'a pas demandé à faire partie du panel. Ainsi, les membres de l'association de protection des oiseaux aquatiques, ainsi que son personnel, ne devraient pas devenir des participants au panel, même si l'association ne déclare pas vouloir s'exprimer lors du Deliberative Café.

Qui d'autre devrait être exclu comme participant au panel ? La municipalité et le conseil municipal sont parties au panel de citoyens en principe, quel que soit le sujet. Cela signifie-t-il que tous les employés municipaux devraient être exclus ? C'est un sujet de réflexion. Certainement ceux qui travaillent dans un ou plusieurs services liés au sujet du panel. À mon avis, les personnes qui occupent des postes de direction, quel que soit le service, devraient également être exclues, car elles sont, en quelque sorte, les visages de l'hôtel de ville et leur participation pourrait affecter la perception du panel en termes de crédibilité. Il en va de même pour ceux qui occupent des postes de direction dans les entreprises municipales. Par ailleurs, les politiciens actifs, qu'ils soient élus au niveau national ou local, leurs conseillers les plus proches et les lobbyistes liés au sujet du panel. Et bien sûr, les experts qui s'expriment au Deliberative Café, les observateurs, les facilitateurs et les membres de l'équipe de coordination.

Tout cela doit figurer dans le règlement du Deliberative Café, qui est publié sur le site internet avant la tenue du premier tirage.

Invitation d'experts et de parties

Cependant, bien avant l'envoi des invitations à participer au Deliberative Café, l'équipe de coordination commence à élaborer le programme de la partie éducative, invite des experts et des parties à participer. Il est bon de commencer par identifier les parties (ang. *stakeholders*) - organisations, institutions ou groupes informels qui s'intéressent au sujet du panel et sont actifs dans ce domaine. L'équipe de coordination peut créer elle-même une liste préliminaire et demander ensuite à la mairie de la compléter. Ensuite, lorsqu'elle contacte les parties, l'équipe de coordination peut demander si quelqu'un d'autre doit figurer sur la liste des parties. En outre, un appel à la participation de parties est toujours publié sur le site internet.

L'un des principaux droits dont disposent les parties au Deliberative Café est de pouvoir proposer les thèmes à présenter dans la section éducative et les experts pour le faire. Les experts sont des personnes qui ont des connaissances, des compétences

ou une expérience en rapport avec le sujet du panel. Il peut s'agir d'universitaires, de chercheurs ou de praticiens. Le programme prévoit quatre présentations d'experts en direct, l'un des experts étant nommé par la mairie et il peut s'agir d'un membre du personnel municipal. L'équipe de coordination sélectionne donc trois experts afin de s'assurer que les thèmes les plus importants sont couverts lors des présentations en direct et de garantir une diversité de points de vue, si des solutions sont présentées.

Quatre experts, c'est très peu. En plus d'eux, il est possible d'inviter jusqu'à huit autres experts, auxquels on demande de présenter une prise de position sous forme écrite d'un maximum de 5 600 caractères avec espaces (cela représente environ une page et demie de texte). Ces positions écrites peuvent être présentées sous forme de points, par souci de clarté, et peuvent inclure à la fois des questions méritant d'être soulignées dans le cadre du sujet du panel et des propositions de solutions.

En outre, chaque expert peut enregistrer une présentation pour les participants au panel ou fournir un texte plus long, comme la recommandation d'un article. Le texte de base, qui est demandé à tous les experts par les coordinateurs, doit être court, écrit dans un langage accessible afin d'être facile à lire pour les participants au panel.

Tant pour les experts que pour les parties, l'équipe de coordination peut organiser une réunion de travail pour leur présenter la formule du Deliberative Café et le rôle qu'ils auront à jouer. Pour cela, des mini-guides peuvent également être préparés pour les experts et les parties, décrivant leur rôle (ceci est décrit dans le règlement).

Il n'y a pas d'équipe de contrôle au Deliberative Café pour s'assurer que le programme est correctement mis en place. On part ici du principe que l'équipe de coordination sera capable de le faire correctement. Le choix par l'équipe de coordination de trois personnes parmi une longue liste d'experts peut être sujet à controverse pour certains, d'où l'utilité de contributions écrites supplémentaires afin d'inclure le plus grand nombre d'experts et la plus grande diversité de points de vue possible.

Il convient de noter que les participants au panel ont également la possibilité d'inviter des experts ou des représentants des parties au début de la deuxième réunion. Ce sont des interventions supplémentaires si les participants au panel le jugent nécessaire. C'est pourquoi les biographies des experts et des représentants des partis qui n'ont pas de présentation le premier jour sont envoyées aux panélistes avant la première réunion par courrier électronique, et à ceux qui n'utilisent pas internet,

une copie papier est envoyée à l'avance par la poste. Les positions écrites des experts et des parties sont également communiquées sous la même forme.

En revanche, comment les représentants des parties sont-ils sélectionnés pour la réunion éducative ? Le programme de la première réunion du panel prévoit la participation de quatre parties. Si quatre parties seulement sont candidates, la procédure est simple : des représentants de chacune d'entre elles assistent à la réunion. Mais que faire s'il y en a davantage ? Les parties ont alors la possibilité de former une coalition et de choisir elles-mêmes la personne qui les représentera lors de la réunion du panel. Supposons que douze ONG se soient présentées comme parties. Elles ont ensuite la possibilité de former quatre coalitions de trois organisations chacune. D'autres configurations sont également possibles - les organisations décident elles-mêmes. Il est essentiel qu'il y ait quatre coalitions.

Toutefois, si une coalition ne peut être formée, un tirage au sort est effectué par l'équipe de coordination pour décider quelles organisations pourront faire une présentation à titre personnel. Les autres parties ont la possibilité de soumettre leur position par écrit, également dans un format de 5 600 caractères maximum avec espaces. Ils peuvent y attacher des documents supplémentaires en quantité illimitée. Si, par contre, le nombre de coalitions formées est inférieur au nombre de places, les représentants des organisations qui les ont formées ont la possibilité de présenter leur position en personne, et un tirage au sort est effectué parmi les autres pour occuper les places vacantes.

Le Conseil municipal a la possibilité de désigner une personne parmi les fonctionnaires pour intervenir dans la section des experts. Toutefois, s'il ne le fait pas et qu'il identifie une personne extérieure à la mairie, celle-ci a la possibilité de comparaître dans la section des parties. Dans une telle situation, il dispose d'un siège garanti, sans avoir à former une coalition. Il est important de noter que les services municipaux ou les entreprises peuvent présenter leur position séparément, par écrit.

Au début de la troisième journée, un temps est réservé aux représentants des groupes du conseil municipal pour discuter en petits groupes avec les participants au panel. Il s'agit de la phase d'examen des solutions proposées et les conseillers ont la possibilité de les commenter avant le vote des participants au panel. Les conseillers peuvent également soumettre leurs commentaires et suggestions par écrit au stade initial, au même titre que les autres parties.

Le temps dont disposent les conseillers pour discuter en petits groupes est décidé par l'équipe de coordination, en tenant compte du nombre de groupes au sein du conseil municipal et de l'ensemble de la réunion. S'il y a quatre groupes au sein du conseil municipal, la conversation peut durer, par exemple, 20 minutes en quatre petits groupes. S'il y a huit groupes, il peut y avoir deux blocs de 15 minutes.

En conséquence, pour résumer :

- Le premier jour du Deliberative Café, quatre experts prennent la parole. 3 d'entre eux sont sélectionnés par l'équipe de coordination et 1 par le conseil municipal.
- Les experts présentent également leur position sous une forme écrite courte - jusqu'à 5 600 caractères avec espaces. En outre, ils peuvent fournir aux participants au panel des textes supplémentaires ou des enregistrements de leurs présentations.
- L'équipe de coordination peut demander jusqu'à 8 positions écrites courtes à d'autres experts.
- Les parties sont identifiées par l'équipe de coordination, mais ce sont les parties elles-mêmes qui décident lesquelles d'entre elles auront une présentation en direct. Dans le cas d'un grand nombre de parties, des coalitions peuvent être formées. Toutes les parties peuvent présenter une courte prise de position écrite et du matériel pédagogique supplémentaire peut être fourni aux participants au panel.
- Le Conseil municipal a la possibilité de s'exprimer en direct le premier jour, soit dans la section des experts, soit pour les parties. Il décide lui-même dans quelle section il s'exprime. Les services municipaux et les entreprises municipales peuvent présenter leur position séparément, sous une forme écrite succincte, et fournir du matériel pédagogique supplémentaire aux participants au panel.
- Les conseillers ont la possibilité de s'entretenir avec les participants au panel en petits groupes lors de la troisième réunion. Ils peuvent également présenter leur position sous une forme écrite succincte et fournir aux participants au panel du matériel pédagogique supplémentaire.

Envoi d'invitations

Il y a une excellente comparaison selon laquelle une invitation à un panel de citoyens devrait ressembler à une invitation au mariage d'un couple royal. En d'autres termes, elle doit être attrayante et préparée de manière à ce que la personne qui la reçoit dise immédiatement « Oui, c'est ça ! Je veux absolument y être ! ». L'invitation doit donc présenter un beau graphisme. Vous pouvez également préparer le logo du panel de citoyens de votre ville et l'imprimer sur l'enveloppe et l'en-tête.

Que doit-on inclure dans le corps de la lettre ?

- une brève explication de ce qu'est un panel de citoyens,
- l'objet,
- les dates et heures des réunions,
- l'information selon laquelle les participants au panel sont rémunérés et le montant de cette rémunération,
- l'information sur le fait que le programme comporte un volet éducatif et qu'il n'est donc pas nécessaire d'être un expert en la matière,
- l'adresse du site internet où vous pouvez vous inscrire pour participer,
- le numéro de téléphone où vous pouvez vous inscrire et les heures d'ouverture,
- la date limite à laquelle il est possible de déclarer sa participation.

Il est intéressant d'inclure deux pages supplémentaires avec des réponses aux questions fréquemment posées, comme par exemple si le déjeuner est fourni, comment s'habiller et s'il est possible de venir avec un jeune enfant.

Qui doit signer la lettre ? Le maire ou le président du conseil municipal, selon le cas. Et le chef du service qui s'occupe du sujet qui sera discuté au Deliberative Café peut-il apposer sa signature ? C'est également acceptable. L'idée est de faire comprendre qu'il s'agit d'une invitation, d'un processus important et qu'il existe une volonté politique d'agir.

Je profite de cette occasion pour dire quelques mots de plus sur la rémunération (indemnité) des participants au panel. On peut considérer qu'il s'agit d'un montant spécifique pour la participation à chacune des réunions, car il peut arriver qu'une personne assiste, par exemple, à deux réunions sur trois, et l'on sait alors quelle est la rémunération à verser à cette personne. Les rémunérations varient fortement d'un pays à l'autre et sont à déterminer localement. L'hypothèse de départ est que cela doit avoir un aspect décent. De mon point de vue, la rémunération des participants au panel est

essentielle, car elle encourage la participation de personnes extérieures au groupe qui ont un intérêt pour le sujet ou le processus lui-même, favorisant ainsi la neutralité du groupe. En fait, comme je l'ai entendu de la bouche de participants eux-mêmes, pour certains d'entre eux, c'est une motivation importante pour participer. C'est d'ailleurs un autre élément qui favorise la perception du Deliberative Café comme quelque chose de pertinent.

Combien d'invitations à envoyer et à qui ? Cela dépend de ce qui a été convenu sur qui peut être participant au panel. Si un participant au panel peut être toute personne qui a le droit de participer à une élection locale, alors la liste électorale peut être utilisée, pour autant que la législation sur la protection des données le permette. De mon point de vue, l'envoi d'invitations adressées à une personne spécifique est la forme de base pour inviter les gens à participer à un panel de citoyens, qui peut être complétée par des visites à domicile et des conversations directes.

Toutefois, si la liste électorale n'est pas disponible pour une raison quelconque ou si d'autres hypothèses sont formulées quant aux personnes pouvant participer au panel, alors une liste des foyers peut être utilisée. L'important est que cette liste soit complète et à jour afin de garantir que tous les résidents aient la possibilité de participer au panel de citoyens.

Le tirage au sort pour le Deliberative Café se fait en deux étapes. La première consiste à désigner les personnes ou les ménages auxquels l'invitation est adressée. Seules les personnes qui reçoivent une invitation peuvent demander à participer au panel de citoyens ou toutes les personnes qui habitent à l'adresse indiquée. On peut tirer au sort 2 000 ou 3 000 personnes ou adresses. Ce chiffre peut être plus élevé dans les grandes villes. Parallèlement, l'envoi d'invitations est un très bon moyen de promouvoir le panel de citoyens. Le tirage au sort se fait de préférence immédiatement par arrondissement ou par circonscription, selon le critère géographique retenu pour la composition du panel.

Le nombre d'invitations par arrondissement doit être proportionnel à sa population. Toutefois, des exceptions à cette règle sont possibles. Si, par exemple, il y a un grand nombre d'arrondissements dans une ville, dont certains sont très petits, on peut supposer qu'au moins 50 invitations sont envoyées à chaque arrondissement, même si cela ne résulte pas d'une distribution proportionnelle. En effet, l'objectif est qu'il y ait au moins une personne d'un arrondissement donné dans le panel, afin d'assurer sa représentativité. Cela perturbe l'égalité des chances par rapport

à la réception d'une invitation, mais là encore, le principe selon lequel la composition du panel doit être crédible peut être considéré comme plus important. Un outil de calcul du nombre d'invitations par arrondissement peut être téléchargé sur [le site](#) du Deliberative Café.

Comment réaliser ce tirage au sort ? Vous pouvez utiliser, par exemple, le site internet Random.org où un générateur de séquences aléatoires (Random Sequence Generator) est disponible. Supposons que le tirage au sort se fasse par arrondissement. Il y a 350 ménages dans un arrondissement et nous voulons y envoyer 50 invitations. Nous définissons alors les limites de la séquence de 1 à 350 et cliquons sur « Get Sequence ». Le résultat est une liste de nombres de 1 à 350 dans laquelle aucun des nombres n'est répété. Les 50 premiers numéros constituent notre résultat de tirage, que nous transférons dans Excel. Le tirage au sort est effectué séparément pour chaque arrondissement.

Bien sûr, il est possible d'effectuer un tel tirage directement dans Excel ou une autre feuille de calcul, mais l'avantage de Random.org est qu'il prend soin de s'assurer que le tirage n'est pas seulement un algorithme, mais qu'il provient d'une forme physique. Pour ce faire, des récepteurs radio sont installés à plusieurs endroits pour enregistrer le bruit ambiant à un moment donné. Le bruit ambiant est aléatoire et il est converti en chiffres par un programme informatique. Ainsi, si quelqu'un demande comment les personnes qui reçoivent une invitation à participer au Deliberative Café ont été sélectionnées, la réponse est qu'elles ont été sélectionnées par le bruit ambiant.

Pour un recrutement efficace au panel de citoyens, il est toujours utile de tirer au sort, parmi les personnes ou les ménages qui ont été tirés au sort pour recevoir une invitation, les personnes ou les ménages qui recevront une visite personnelle. L'expérience a montré que, pour certaines personnes, la possibilité de parler directement de ce qu'est un panel de citoyens et des raisons pour lesquelles il vaut la peine d'y participer est propice à la prise de décision d'y participer. Ces visites supplémentaires peuvent être tirées au sort pour 100, 200 ou 300, en fonction du nombre d'invitations envoyées par la poste. On part ici du principe qu'il peut y avoir relativement peu d'invitations postales, car celles-ci sont complétées précisément par des visites à domicile. Elles sont également tirées en tenant compte de la répartition par arrondissement et de sa population.

Lorsque les invitations sont envoyées, il devrait déjà y avoir un site internet avec des informations sur le panel de citoyens, comment y participer et observer la partie

éducative. Le site internet devrait également inclure le règlement du Deliberative Café, qui couvre ses procédures et ses principes d'organisation.

Lorsque quelqu'un qui a reçu une invitation à participer au Deliberative Café décide d'enregistrer sa participation - hurra ! - il devrait alors être en mesure de remplir le questionnaire de candidature en ligne ou par téléphone en appelant le numéro indiqué dans l'invitation. L'enquête en ligne doit donc être préparée à l'avance et prête lorsque les invitations sont envoyées. L'enquête sert à confirmer la volonté de participer, à recueillir les coordonnées et les informations démographiques ou sociales nécessaires pour créer la composition idéale du panel. Il devrait également être possible de consentir au traitement des données personnelles pour l'organisation du panel de citoyens.

Une version avancée de l'enquête permet à chaque personne qui s'est inscrite pour participer au Deliberative Café de recevoir son code d'identification individuel, ce qui permet une plus grande transparence dans le tirage au sort final, comme indiqué ci-dessous.

Il faut également décider si l'accès à l'enquête doit être protégé par un mot de passe. Si tel est le cas, des mots de passe individuels sont générés pour toutes les personnes ou tous les ménages auxquels des invitations seront envoyées et imprimés dans l'en-tête, par exemple. S'il n'y a pas de mot de passe, il reste à établir comment vérifier si les personnes qui ont été effectivement tirées au sort se sont inscrites. Cela peut se faire, par exemple, en examinant la liste à la fin de chaque journée et en vérifiant que les adresses des ménages correspondent.

Bien que cela puisse paraître un peu étrange, les habitants ne savent pas toujours dans quel arrondissement ils vivent - selon la division administrative officielle. C'est particulièrement vrai si une personne vit à la limite de deux arrondissements ou si une longue rue traverse plusieurs arrondissements. L'enquête peut donc fournir un lien vers une carte par arrondissement ou associer le code individuel d'une personne à un arrondissement de la base de données. En pratique, cela fonctionne alors de telle sorte que le résident ne doit pas fournir d'informations sur l'arrondissement dans l'enquête. Lorsqu'une personne se connecte à l'enquête, le système récupère lui-même ces informations dans la base de données, identifiant la personne par le code d'identification fourni.

Il faut également décider comment inclure le genre dans l'enquête. Il est possible de choisir parmi trois options : femme, homme et non-binaire/autre. Comme le panel

du Deliberative Café ne compte que 36 personnes, on peut supposer qu'il n'y aura pas de place distincte pour les personnes non binaires dans le panel, ce qui découlerait des statistiques et de la distribution proportionnelle. Ainsi, si quelqu'un coche l'option « personne non binaire/autre », il peut choisir parmi trois autres options : « Je préfère être ajouté au lot des hommes », « Je préfère être ajouté au lot des femmes » ainsi que « Je préfère être ajouté au lot des femmes ou des hommes par tirage au sort ».

De combien de temps les résidents disposent-ils pour décider s'ils souhaitent participer au Deliberative Café ? D'après mon expérience, le délai idéal est de deux semaines. A cela s'ajoutent les quelques jours nécessaires à la distribution du courrier. Les statistiques d'inscription montrent que certaines personnes décident de participer dès qu'elles reçoivent une invitation, d'autres le font après quelques jours, et la poussée importante du nombre d'inscriptions ne se produit souvent que le dernier jour.

Combien de temps doit-il s'écouler entre la fin des inscriptions et la première réunion ? Cela peut durer deux ou trois semaines, ou un peu plus longtemps.

Par contre, que se passe-t-il si l'un des participants au panel se désiste avant la première réunion ? Une autre personne ayant les mêmes caractéristiques démographiques et sociales peut être tirée au sort pour remplacer cette personne. Il est utile d'établir un ordre d'importance pour ces caractéristiques. Lesquelles sont les plus pertinentes ? S'il n'y en a que quatre dans la composition idéale, l'ordre peut être le suivant : 1) le sexe, 2) l'âge, 3) le niveau d'éducation, 4) l'arrondissement. Si personne dans le lot ne remplit les quatre caractéristiques de la personne à remplacer, alors la caractéristique la moins importante, ici l'arrondissement, peut être « exclue ». Si, après vérification du lot, il n'y a toujours personne, alors une autre caractéristique, le niveau d'éducation, est exclue. Et ainsi de suite. S'il n'y a qu'une seule personne dans le lot qui répond aux caractéristiques, alors elle entre dans le panel sans tirage au sort. S'il y en a plusieurs, on procède à un tirage au sort parmi elles, ce qui peut se faire en lançant un dé ou en utilisant le bruit ambiant.

Deuxième tirage

Une fois que l'inscription au Deliberative Café est terminée et que la liste des candidats est prête, il est temps de procéder au deuxième tirage au sort.

Quel est le but du deuxième tirage ? De mon point de vue, il s'agit principalement de choisir une composition qui corresponde le plus possible à la composition idéale du panel, toutes catégories démographiques et sociales confondues. L'objectif est une

conformité à cent pour cent. Pourquoi ? En effet, l'un des principes de base du panel de citoyens est de constituer une ville ou un État en résumé, ce que l'on appelle en anglais mini-public. Parfois, cela n'est pas possible parce que, par exemple, personne ne s'est présenté dans l'un des arrondissements ou parce que la combinaison des caractéristiques des personnes qui se sont présentées pour participer ne le permet pas. Néanmoins, je m'efforcerais en priorité, à ce stade, d'obtenir une correspondance complète entre la composition tirée au sort et la composition idéale. En d'autres termes, si les données démographiques indiquent qu'il devrait y avoir 20 femmes et 16 hommes dans le panel, alors l'objectif du tirage au sort devrait être de sélectionner 20 femmes et 16 hommes.

En outre, la manière dont cet objectif est atteint est également importante. Est-ce que tous ceux qui se sont inscrits pour participer au Deliberative Café ont potentiellement la possibilité d'être tirés au sort pour la composition finale ? C'est une question d'inclusivité de la méthode du tirage au sort. L'inclusivité est différente de l'équité dans le tirage au sort (ang. *fairness*). L'inclusivité signifie que tout le monde a potentiellement une chance d'être tiré au sort, tandis que l'équité signifie que tout le monde a les mêmes chances ou des chances similaires d'être tiré au sort. La question est toutefois de savoir si le critère d'équité s'applique à la deuxième étape du tirage au sort.

Prenons un exemple comme celui-ci. Partons du principe que dans une composition donnée du panel, il devrait y avoir 1 personne de l'arrondissement de Belerian, car c'est ce que montrent les statistiques, et 10 personnes de l'arrondissement de Minas Anor. Lorsque l'inscription est terminée, nous constatons que seulement 1 personne de Belerian et 50 de Minas Anor ont demandé à participer. Si la méthode de tirage au sort est exacte, la probabilité qu'une personne de Belerian fasse partie du panel est de 100 % et celle de Minas Anor de 20 %. Pour certains, cette situation est injuste car les chances sont inégales. Certes, la probabilité mathématique n'est pas égale, mais en fait, est-ce vraiment injuste ?

Après tout, la différence dans la probabilité d'être tiré au sort n'est pas due aux règles de recrutement ou à la manière dont il est effectué, mais aux décisions individuelles des personnes de chaque arrondissement qui ont reçu une invitation et à la structure démographique de la ville. Selon l'approche présentée ici, les invitations devraient être envoyées aux deux arrondissements proportionnellement à leur population, précisément pour que les chances de recevoir une invitation soient égales

(bien que des exceptions soient possibles). Ce qui se passe ensuite est entre les mains des résidents qui reçoivent ces invitations.

Qu'en est-il de la probabilité d'être tiré au sort ? Faut-il ou non l'égaliser grâce à des algorithmes spécialement conçus ? En ce qui me concerne, je laisserais les choses en l'état. Dans la pratique, les algorithmes ne font que réduire les différences de probabilité (avec tout le respect dû à l'ingéniosité de leurs auteurs) et ne les égalisent pas complètement, car cela est généralement tout simplement impossible sur le plan mathématique. Les inégalités demeurent donc dans les deux cas, la seule chose étant qu'elles sont plus petites. En outre, nous parlons ici de probabilités mathématiques concernant la possibilité que quelque chose se produise, et non de la certitude que quelque chose se produira. Car même si une chose a une faible probabilité, elle peut quand même se produire.

Je vais donner cet exemple pour illustrer ce que je veux dire. Il y a quelques années, j'ai reçu un courriel m'informant qu'une personne qui avait déjà participé à un panel à Gdansk, en Pologne, avait été sélectionnée pour un panel de citoyens dans une des villes d'Angleterre. Qu'est-ce que cela signifie en pratique ? À Gdansk, nous avons tiré les invitations pour les personnes à partir du registre électoral complet, qui comprenait plus de 350 000 personnes. Pour pouvoir s'inscrire au panel, il fallait être dans le groupe tiré au sort. Ensuite, l'accès au panel final a été décidé par un lancer de dé parmi les personnes inscrites. Cette personne a dû ensuite émigrer au Royaume-Uni, dans la ville où se tenait le panel de citoyens. Là, les invitations ont été envoyées à leur tour aux ménages tirés au sort, de sorte que cette personne devait vivre dans l'un d'eux. La personne a dû répondre positivement à l'invitation et être sélectionnée lors du tirage au sort électronique final. Quelle est la probabilité mathématique de cela ? Minime. Et pourtant, cela a eu lieu.

En revanche, l'inclusivité, c'est autre chose. L'inclusivité consiste à savoir s'il y a une probabilité quelconque d'être tiré au sort dans le panel ou plutôt aucune probabilité du tout. C'est un élément à prendre en compte lors du choix de la méthode de tirage. Même dans ce cas, on peut affirmer que l'égalité des chances doit être maintenue principalement au stade de l'envoi des invitations et que l'étape suivante est déjà liée à l'ajustement des critères démographiques dans la composition du groupe et donc que l'égalité des chances passe au second plan.

Ma méthode préférée pour tirer au sort les participants au panel est actuellement le recuit simulé. Le nom de cet algorithme provient du procédé

métallurgique - le recuit - qui consiste à chauffer le métal à une certaine température puis à le laisser refroidir. L'utilisation du recuit simulé pour tirer au sort les participants au panel a été proposée par un ami mathématicien, Nikodem Mrozek, de l'université de Gdansk. Il a développé la première version du programme en R, qui a ensuite été étendue et améliorée (le programme utilise le paquet GenSA).

Le recuit simulé commence par une sélection complètement aléatoire de la première composition du panel. Grâce à une fonction d'évaluation, le programme vérifie si une composition idéale s'est dégagée ou si l'on s'en écarte. La composition suivante est ensuite tirée au sort et le programme compare les résultats. Après de nombreuses tentatives, l'algorithme sélectionne la composition idéale ou la meilleure qu'il a trouvée. La température dans le recuit simulé indique combien de personnes sont remplacées lors du tirage de la composition suivante - qu'il s'agisse d'un très grand nombre (la température est élevée) ou d'un petit nombre (la température est faible). La température diminue au fur et à mesure du tirage, d'où la comparaison avec le recuit.

L'objectif du recuit simulé est de trouver la composition idéale du panel. Si cela est possible, alors la situation est claire - le travail est fait. Toutefois, que se passe-t-il si, pour une raison quelconque, la composition idéale n'est pas au rendez-vous ? C'est là que le jeu commence et c'est là que le recuit simulé est le plus utile.

Pour connaître l'importance de l'écart par rapport à la composition idéale, on peut utiliser une fonction d'évaluation simple, qui fonctionne de telle sorte que la composition idéale donne un score de 0 et qu'un écart d'une place correspond à un saut de 1. Ainsi, si la composition idéale était de 20 femmes et 16 hommes, et que nous sommes arrivés à 19 femmes et 17 hommes, la fonction d'évaluation donnera un résultat de 2, car il y a un écart de deux places. C'est très simple. De cette façon, vous savez si suffisamment de bonnes compositions sortent ou si les écarts par rapport à la composition idéale sont très importants.

Ce qui cependant est important cependant ce n'est pas seulement l'ampleur des écarts, mais aussi les catégories démographiques concernées. L'avantage du recuit simulé est qu'il est possible d'indiquer quelles catégories doivent être prioritaires ou même qu'il doit y avoir une conformité totale dans les catégories. Par exemple, on peut indiquer que dans la catégorie du sexe, le résultat doit être précis et que l'âge doit être prioritaire. Alors, dans les résultats du tirage au sort, les écarts seront plus importants dans les catégories éducation et arrondissements, l'âge devrait être plus performant et dans la catégorie sexe, la concordance sera parfaite (à condition, bien sûr, qu'un nombre

suffisant d'hommes et de femmes se soient portés candidats). Dans le cas où une composition parfaite est impossible, l'idée est de pouvoir en tirer une qui soit suffisamment bonne.

Pour garantir la crédibilité du tirage au sort, il convient de veiller à ce que cette étape se déroule selon un processus transparent. Pour cette raison, le recuit simulé peut être effectué six fois et ensuite, avec les six compositions déjà sélectionnées, l'une d'entre elles peut être tirée au sort au moyen d'un lancer de dé, qui est diffusé en direct sur Internet. Dans un souci de transparence, il est même possible d'enregistrer ce qui se passe sur l'écran de l'ordinateur pendant le tirage électronique.

Dans une approche plus avancée, les listes de tirage au sort des panels sont publiées, ainsi que les codes d'identification des personnes qui se sont inscrites. Il est ainsi possible de savoir si une personne a été sélectionnée lors du tirage au sort électronique et, le cas échéant, dans quel(s) ensemble(s) elle se trouvait. Cela rend également le tirage au sort par jet de dés plus attrayant, car on sait immédiatement, en direct, qui figurait dans la composition finale.

Une fois la composition finale établie, il reste à appeler les 36 participants au panel pour leur annoncer la bonne nouvelle et confirmer leur participation.

Des connaissances de base de l'environnement R sont nécessaires pour effectuer le tirage au sort en utilisant le recuit simulé. Le programme, lui-même, qui est utilisé à cette fin, est disponible sur une base open source. En outre, il est également possible d'utiliser un programme développé par [Sortition Foundation](#), un tirage au sort par un site internet préparé par l'équipe de [Panelot](#), et il est même possible d'effectuer un tirage au sort en utilisant [Excel](#).

Sélection des facilitateurs

Avant le début de la première réunion, il est essentiel de sélectionner les personnes qui l'animeront. La facilitation de réunion ne se limite pas à donner la parole, c'est-à-dire à modérer la discussion. Il s'agit également de créer une atmosphère pour la réunion, un environnement dans lequel les participants peuvent se sentir à l'aise, et d'aider les participants au panel, par le biais d'exercices bien choisis, à parvenir à des solutions qui sont celles qu'ils veulent vraiment voir mises en œuvre. Les personnes qui dirigent les réunions du panel de citoyens sont donc des facilitateurs.

Comment les choisir ? De par mon expérience, il existe des personnes qui ont un talent pour la facilitation, même si elles n'ont pas suivi de cours spéciaux. Elles se

sentent simplement à l'aise dans ce rôle et doivent être familiarisées avec les techniques de facilitation pour bien diriger les réunions, ce qui peut s'apprendre assez rapidement. En effet, le plus important ici, ce sont les qualités internes, c'est-à-dire si la personne se sent à l'aise pour travailler avec un groupe, si elle peut créer une atmosphère conviviale, si elle sait être présente. Le plus simple est d'engager des facilitateurs expérimentés, mais même dans ce cas, il convient de prêter attention au type d'énergie d'une personne ou, en d'autres termes, à l'ambiance qui l'accompagne. L'idéal est qu'elle dégage de l'amabilité. L'équipe encadrante peut également aider à la sélection des facilitateurs.

Combien de facilitateurs sont nécessaires ? 1 à 2 facilitateurs principaux, plus 4 personnes pour animer les discussions en petits groupes. En règle générale, une personne expérimentée sera en mesure de diriger le Deliberative Café seule en tant que facilitateur principal, mais le faire à deux peut être une meilleure option et sera tout simplement plus amusant. Ma préférence va donc à l'embauche de deux facilitateurs principaux qui se partageront les tâches et dirigeront les différentes parties. Les membres de l'équipe de coordination peuvent-ils être facilitateurs en même temps ? Oui, s'ils sont compétents pour le faire.

Début de la première réunion

La première réunion du panel de citoyens est un moment passionnant, tant pour les participants au panel que pour l'équipe de coordination, qui peut enfin rencontrer les personnes qui ont été tirées au sort, voir qui elles sont.

Il est bon d'ouvrir l'enregistrement des participants au panel au moins une demi-heure avant le début officiel, d'offrir du thé, du café et une petite collation. La réunion du Deliberative Café s'ouvre avec les principaux facilitateurs qui présentent l'équipe de coordination et l'ordre du jour de la journée. Les facilitateurs présentent ensuite les règles proposées pour la discussion du panel de citoyens. Ceci peut également être envoyé aux participants à l'avance par e-mail. L'ensemble des règles de base est le suivant :

- 1) Nous nous adressons aux autres avec respect,
- 2) Nous sommes ouverts / réceptifs à une diversité de perspectives et de points de vue,
- 3) Nous écoutons avec ouverture et curiosité,
- 4) Nous essayons de parler de manière claire et compréhensible,
- 5) Nous sommes présents/présentes,

- 6) Nous prenons soin de nos propres besoins,
- 7) Nous gardons nos téléphones en mode silencieux ou complètement éteints.

Ce qui est important ici, c'est que le facilitateur présente ces principes comme une proposition. Il invite les participants à les examiner et à les adopter, afin de faciliter la conversation et l'action au sein du groupe. Cependant, il n'y a pas de vote sur l'adoption de ces règles. Il ne s'agit pas d'un contrat ou d'un accord. C'est une proposition - une invitation - à être examinée individuellement par les participants. Les points individuels peuvent être expliqués et clarifiés par le facilitateur de manière à ce que l'on comprenne bien de quoi il s'agit et pourquoi ils sont importants.

La demi-heure suivante est consacrée à faire connaissance et à construire une bonne ambiance de réunion. Cela peut se faire de différentes manières et les facilitateurs ont généralement leurs exercices d'intégration préférés. Vous trouverez ci-dessous un exemple de la manière dont cette partie peut être dirigée.

En entrant dans la salle, les participants peuvent recevoir une feuille de papier avec les numéros des petits groupes qu'ils rejoindront au cours de cette journée. Ces nombres doivent être préparés à l'avance, et cela peut être fait de telle sorte que les personnes de chaque groupe ne soient pas répétées ou qu'elles soient répétées peu fréquemment, de sorte que le plus grand nombre possible de personnes puissent être rencontrées. Une autre façon de changer de groupe pourrait être de tirer des cartes numérotées d'un panier ou d'un bol. Il faut ensuite le faire avant chaque changement et, pour que cela aille vite, vous pouvez utiliser quatre ou cinq bols à la fois.

Pour la partie intégration, mon choix se porterait sur des groupes de cinq, sans facilitateur et changeant toutes les 10 minutes. Cela signifie donc trois cycles de discussions. Une question différente pourrait être proposée pour chaque cycle, par exemple : Quel est votre endroit préféré dans la ville et pourquoi ? Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la ville ? Si vous étiez le maire de cette ville, que feriez-vous en premier ? Bien sûr, on demande d'abord aux personnes du petit groupe de se présenter et de dire ce qu'elles font dans la vie. S'il reste un moment de temps libre, ils peuvent également dire ce qui les a décidés à participer au panel de citoyens (cela peut également être une question de fond).

Tous les participants peuvent recevoir des badges à lanière sur lesquels leur prénom est clairement imprimé. Il appartient à l'équipe de coordination de décider si le nom doit également Une autre option consiste, par exemple, à écrire le nom sur du

ruban adhésif et à le coller sur les vêtements, mais cette option est moins élégante et à usage unique.

Un élément clé du Deliberative Café est l'analyse émotionnelle des propositions de solutions. C'est très facile à faire, mais il faut l'apprendre et le pratiquer pour devenir compétent et expérimenté. Pour cette raison, un temps est réservé au début de la première réunion pour que le facilitateur fasse une introduction à ce sujet.

L'analyse émotionnelle consiste simplement à vérifier ce que je ressens lorsque je pense à une proposition de solution donnée. Qu'est-ce qui en ressort ? Joie, tristesse, découragement, espoir, optimisme ? L'analyse des émotions part du principe que les sentiments agréables correspondent à ce que nous voulons, et que les sentiments désagréables correspondent à ce que nous ne voulons pas. Il est possible de l'essayer immédiatement. Pensez à quelque chose que vous souhaitez voir se produire. Il faut que ce soit sincère, bien sûr. Quel sentiment surgit alors ? Est-ce que la sensation est agréable ou plutôt désagréable (quelle que soit la sensation spécifique - satisfaction, joie, extase, béatitude). Nous vérifions seulement si la sensation est agréable ou désagréable, sans la nommer. Maintenant, pensez à quelque chose que vous ne souhaitez pas voir se produire. De quelle nature est maintenant cette sensation ? Est-ce une sensation agréable ou désagréable ? Vous pouvez aussi essayer avec d'autres exemples pour vous assurer que c'est bien comme ça que ça fonctionne et que les sensations sont dans la même catégorie à chaque fois.

Le facilitateur peut également donner quelques exemples de recommandations qui ne sont pas liées au sujet du Deliberative Café, et demander aux participants de vérifier si elles suscitent un sentiment agréable ou désagréable. Cet exercice, bien que très simple, peut susciter la résistance de certaines personnes qui sont habituées à l'analyse intellectuelle et ne prêtent généralement pas beaucoup d'attention à ce qu'elles ressentent. L'analyse émotionnelle peut donc se faire de manière encore plus simple, à savoir vérifier, sur une échelle de 0 à 10, le degré de joie que je ressens face à une proposition donnée.

Comme il faut parfois un peu plus de temps pour s'habituer à cette approche, les participants au panel peuvent recevoir une description de l'analyse émotionnelle qu'ils pourront pratiquer seuls entre les réunions, en guise de « devoir ». Lors de la première réunion, le facilitateur se contente de faire une introduction au sujet. En guise de devoir, il peut être utile d'ajouter un autre exercice, à savoir vérifier pendant le processus de décision, pourquoi je fais cela ? Est-ce parce que : 1) je veux, 2) je devrais

ou plutôt 3) je dois ? Cette vérification est également une bonne indication pour savoir si une solution correspond vraiment à ce que nous voulons. C'est sur ce point que les participants au panel seront interrogés lors de l'adoption de leurs recommandations finales - est-ce ce que vous voulez ?

On part ici du principe que les participants au panel ont au moins un mois pour s'habituer à l'analyse émotionnelle avant le vote final. Il leur appartient entièrement de choisir de l'utiliser ou non dans leur prise de décision. Les facilitateurs se contentent de la leur présenter comme une option, qui mérite d'être soulignée au cours de la réunion.

Partie éducative

La partie éducative commence par quatre présentations introductives par des orateurs invités ayant une expertise. Chacune dure 12 minutes et est présentée à l'ensemble du groupe. Leur but est de permettre à chacun de se faire une idée des points les plus pertinents que l'expert doit aborder, ainsi qu'un aperçu de ce que pourrait être la discussion en petits groupes par la suite. Les interventions des experts et des représentants des parties devraient être diffusées en direct sur le site internet du panel et enregistrées. Cela peut se faire aussi bien avec un appareil photo professionnel qu'avec un simple smartphone installé sur un trépied.

Les participants au panel sont ensuite répartis en quatre petits groupes. Des tables rondes peuvent être utiles ici. Il y a un facilitateur pour chaque groupe. Les numéros de groupe peuvent être donnés aux participants au panel sur des cartes, comme lors de la partie introductive. Les participants ont 10 minutes pour préparer des questions pour l'expert qui a été tiré au sort pour aller à leur table. Après ce laps de temps, l'expert se joint à eux et ils ont alors une demi-heure pour s'entretenir avec lui ou elle. Le rôle du facilitateur est de veiller à ce que la conversation se déroule dans une bonne ambiance et à ce que l'ordre de parole soit respecté. Bien entendu, il est également important de limiter la durée des interventions afin de permettre à un maximum de personnes de prendre la parole.

Le facilitateur peut demander aux participants au panel de noter sur des post-it de couleur les points importants qui ont été soulevés au cours de la discussion et qui, selon eux, méritent d'être partagés avec le reste du groupe. Ces post-it seront collés sur le mur. Il sera possible de s'y référer pendant la pause, et il sera également possible de les transcrire et de les envoyer aux participants au panel par e-mail après la réunion.

Une autre option pourrait être qu'une personne s'assoit à chaque table dont le rôle est de prendre des notes.

Après une demi-heure, c'est l'heure d'un nouveau tour de table d'experts. Cette fois, cependant, les experts restent à la table à laquelle ils étaient assis et les participants au panel décident qui ils vont rejoindre pour la prochaine demi-heure. Ce cycle est régi par la règle des deux pieds (ang. *the law of two feet*), ce qui signifie que les participants au panel peuvent changer de table pendant le cycle s'ils le souhaitent. Ils peuvent passer tout le cycle à parler à un expert (il peut même s'agir de la même personne qu'au premier cycle), et ils peuvent également choisir une autre table après un certain temps pour écouter un autre expert. Les facilitateurs veillent également au bon déroulement de la conversation et sont présents à chaque table.

Après le deuxième cycle, il est temps de faire une pause pour le déjeuner. Traditionnellement, je suggérerais de proposer un dîner végétalien suffisamment bon pour que les participants ne remarquent pas particulièrement qu'il n'y a pas de viande dedans.

Après le déjeuner, une partie du programme est consacrée aux discussions avec les représentants des parties, qui suivent le même format que celles avec les experts, mais le temps alloué à cette partie est plus court. Les représentants des parties commencent par de courtes présentations introductives de 6 minutes chacune. Les participants ont ensuite 10 minutes pour préparer des questions pour le représentant de chaque partie qui a été tiré au sort pour aller à leur table. Le représentant de la partie se joint à la table et le temps alloué pour lui parler est de 20 minutes. Après ce temps, les représentants des parties restent à leur table et les participants choisissent leurs interlocuteurs pour le deuxième cycle, pendant 20 minutes supplémentaires.

Il se peut qu'au moment où les participants au panel choisissent les personnes à rejoindre au second tour, certains experts ou représentants de parties suscitent un intérêt particulier et d'autres moins. Il est bon de préparer les experts et les représentants des parties à une telle situation avant la réunion, afin que certains d'entre eux ne se sentent pas offensés.

À la fin de la deuxième série de discussions avec les représentants des parties, il est temps de faire une pause de 15 minutes. À ce moment-là, tous les experts et les représentants des parties sont priés de quitter la salle, car la fin de la première réunion est une partie fermée et c'est un moment pour les participants au panel. Cette partie

n'est plus diffusée ou enregistrée. L'idée est de s'assurer que les participants se sentent à l'aise dans la conversation et qu'ils parlent franchement.

Comme les participants n'ont parlé qu'à certains experts et représentants de parties en petits groupes, il est utile de partager ce qui s'est passé dans les autres groupes. Il sera également utile de disposer d'un temps pour partager des réflexions sur la journée en général. Le temps de parole est limité à 50 minutes, tous les participants étant assis ensemble dans la salle. Le facilitateur peut poser des questions pendant cette partie, par exemple : quelle est la chose la plus intéressante que vous ayez apprise aujourd'hui ? Qu'est-ce qui vous a surpris ? Y a-t-il quelque chose qui vous a ému ? Y a-t-il quelque chose qui vous a rendu heureux ? Y a-t-il quelque chose qui vous a inquiété ou qui vous a paru problématique ? Quelles étaient les informations importantes ou nouvelles qui, selon vous, méritent d'être prises en compte lors de la prise de décision ? Des propositions de solutions vous ont-elles été avancées ?

L'animateur note les réflexions des participants au panel sur des paperboards, qui peuvent être intitulés comme ceci, par exemple : *Informations nouvelles / pertinentes, Choses surprenantes / joie, Problèmes / inquiétudes, Suggestions de solutions, Divers.*

Après cette partie vient la fin de la première rencontre. Il reste à remercier les participants pour la journée passée ensemble et à annoncer la prochaine réunion, qui aura lieu dans une quinzaine de jours. Si les participants ont des questions supplémentaires à poser aux experts ou aux parties entre les réunions, ils peuvent les transmettre à l'équipe de coordination, qui contacte la personne concernée, dont la réponse est transmise à l'ensemble du groupe.

Si le sujet choisi est assez vaste, la formule de la partie pédagogique peut être répétée une fois de plus lors de la réunion suivante.

Partie délibérative

Il est bon de commencer la réunion de délibération par un échauffement, qui peut prendre la forme d'une courte conversation en binôme sur les choses sympathiques ou agréables qui vous sont arrivées au cours des deux dernières semaines. Cette période devrait au moins correspondre à l'intervalle entre ces réunions.

Ensuite, il y a du temps pour des interventions supplémentaires d'experts ou de représentants des parties, si les panélistes le décident eux-mêmes. Après le premier jour, il est alors nécessaire de procéder à un vote, qui peut être effectué en ligne, pour

décider si quelqu'un d'autre sera invité dans le cadre de la partie éducative, et si oui, qui. Chaque participant au panel peut proposer deux personnes au choix, en accompagnant chaque proposition d'une courte biographie de la personne qu'il souhaiterait voir invitée. Il peut s'agir d'un membre du groupe d'experts chargé de préparer des positions écrites, mais aussi d'une personne totalement différente. Les participants au panel décident. Le vote sur la sélection des interventions supplémentaires s'effectue selon la même méthode que le vote final. Ceci est décrit plus loin dans ce guide et dans les règles du Deliberative Café.

La durée de ces interventions est assez courte - 12 minutes pour l'expert et 6 minutes pour le représentant des parties. Elle correspond à la durée des interventions introductives de la partie pédagogique. Ce jour-là, cependant, il n'y a plus de discussions en petits groupes avec les invités, mais des questions et des réponses pour l'ensemble du groupe. À la fin de cette partie, les experts ou les représentants des parties quittent la salle. Cette partie est facultative et il peut arriver que les participants au panel décident qu'il n'y aura pas d'interventions supplémentaires. L'ordre du jour de la deuxième réunion est donc plus flexible. Néanmoins, il comprend quelques étapes concrètes.

La partie délibérative commence par le partage par l'ensemble du groupe des réflexions issues des interventions complémentaires, ainsi que des pensées qui ont pu émerger entre les réunions. Cette session se déroule à l'aide de plusieurs paperboards, dans un format identique ou similaire à celui de la fin de la première journée.

L'étape suivante permet aux participants de réfléchir individuellement à ce qu'ils souhaitent réellement par rapport au sujet qu'ils abordent ? Quel est l'état idéal qu'ils aimeraient atteindre ? Cela peut être en termes généraux. Pour en revenir à l'exemple des zones humides, quelqu'un pourrait dire que l'idéal est de préserver les zones humides et les habitats des oiseaux, tout en construisant de nouvelles maisons pour les résidents. À ce stade, il n'est pas nécessaire d'identifier des solutions spécifiques ou de proposer des recommandations. C'est là que les participants réfléchissent à leurs attentes quant au résultat final. Ils le font individuellement, en prenant des notes sur une feuille de papier. Pour cela, il faut prévoir environ 10 minutes. Dans ce cas, il faut déjà que les responsables de la réunion sachent combien de temps le groupe a besoin pour y réfléchir. Ils peuvent ensuite partager leurs réflexions dans un petit groupe et écouter la façon dont les autres voient les choses.

Plus tard dans la réunion, les participants ont à nouveau le temps de réfléchir individuellement et de prendre des notes sur une feuille de papier. Cette fois, le sujet est « Pourquoi est-ce que je veux ça ? ». Il est important qu'il s'agisse d'une perspective personnelle. En ce qui me concerne, pourquoi est-ce que je veux que cela se produise ? Il s'agit d'exercices visant à clarifier l'image de ce que l'on veut réaliser. Une fois les notes prises, elles peuvent être partagées au sein d'un petit groupe, sauf s'il s'agit de quelque chose de très personnel que les participants préfèrent ne pas révéler. Le facilitateur peut poser la question de cette manière : « Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez partager avec le groupe, à condition que ce ne soit pas quelque chose de trop personnel ? ».

Il s'ensuit un temps d'examen des solutions pour y parvenir. Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit comme bonne solution ? Il peut s'agir d'idées proposées par des experts, des parties, des résidents (sous la forme de soumissions écrites, via le site internet du panel de citoyens) ou peuvent également provenir des participants au panel eux-mêmes. Les idées recueillies constituent une source d'inspiration et aident les participants à formuler plus facilement leurs recommandations. Là encore, les participants commencent par prendre des notes individuellement, puis partagent leurs réflexions en groupe. Cela se fait toujours dans un petit groupe, car il est alors plus facile pour certaines personnes de prendre la parole.

Après cette partie, il est temps de partager les idées de solutions déjà dans l'ensemble du groupe. Cette partie ressemble à un brainstorming - on ne fait que recueillir des idées, mais on ne les analyse pas encore. Les suggestions peuvent prendre la forme de slogans. Il est important de les mettre en avant avec audace, même si elles semblent irréalistes ou sans importance. Le temps de l'analyse viendra plus tard. À ce stade, le facilitateur se contente de rassembler tout sur des paperboards. Puis vient le temps de la pause déjeuner.

La partie de la journée qui suit le déjeuner peut commencer par la vérification que toutes les solutions proposées répondent à la question posée au panel. En d'autres termes, sont-elles en phase avec le sujet ? Celles qui sont discutables sont soumises à un vote et peuvent être rejetées à la majorité simple.

L'étape suivante consiste à formuler des idées de solutions sous forme de recommandations. Pour ce faire, les participants peuvent se répartir en groupes thématiques si les idées de solutions relèvent de blocs thématiques. L'autre option est

que chacun puisse affiner linguistiquement sa proposition individuellement, puis vérifier en petit groupe si elle semble bonne.

Une fois que les propositions de recommandations sont prêtes, l'équipe de coordination prépare des bulletins de vote avec celles-ci pour un vote préliminaire. Cela peut se faire sur papier ou à l'aide d'un formulaire électronique (par exemple SurveyMonkey). À ce moment-là, les participants font une pause. En effectuant le pré-vote, il est possible de voir dans quelle direction vont les recommandations des participants, quelles propositions ont une chance d'être adoptées et lesquelles ont peu de soutien. Cela s'avère utile pendant la phase de collecte des commentaires (ang. *review phase*) et permet aux participants au panel de voir ce que le Deliberative Café pourrait produire et leur fournit des éléments de réflexion avant le vote final.

Une fois les bulletins de vote prêts, les participants ont le temps d'analyser émotionnellement les propositions de recommandation qui leur sont soumises. Est-ce qu'il y en a qui les rendent heureux ? Est-ce qu'il y en a pour lesquels ils éprouvent un sentiment de faiblesse ? Est-ce qu'il y en a qui vous inquiètent ? Après cette analyse individuelle, il est temps de partager ce qui a émergé avec l'ensemble du groupe. Ce n'est qu'ensuite que les participants procèdent à un vote préliminaire.

Méthode de vote

Le but de la méthode de vote que nous utilisons est de déterminer si la proposition de recommandation correspond aux souhaits des participants. Si une proposition de recommandation donnée convient parfaitement au participant, sa réponse à la question « Est-ce ce que je veux ? » est alors : « C'est exactement ce que je veux ». En outre, il existe plusieurs autres options parmi lesquelles vous pouvez choisir. Le vote consiste à ce que les participants au panel évaluent toutes les suggestions faites, en utilisant l'échelle suivante :

- 1) C'est exactement ce que je veux,
- 2) C'est ce que je veux,
- 3) C'est plus ou moins ce que je veux,
- 4) J'ai beaucoup de doutes,
- 5) Ce n'est probablement pas ce que je veux,
- 6) Ce n'est pas du tout ce que je veux.

Cette méthode est très précise et peut également être utilisée pour prendre des décisions au quotidien.

Pour déterminer le résultat du vote du panel de citoyens, les trois premières options reçoivent des points : « C'est exactement ce que je veux » - 3 points, « C'est ce que je veux » - 2 points, « C'est plus ou moins ce que je veux » - 1 point. Les points attribués à une proposition sont additionnés et si vous divisez le résultat par le nombre de votes exprimés, vous pouvez voir la force de soutien. La force de soutien la plus élevée possible est de 3. Au Deliberative Café, une proposition de recommandation est considérée comme adoptée si au moins 80 % des votants choisissent l'option 1 à 3 (option positive) et si la force de soutien est d'au moins 2,0. Cette force de soutien signifie, en pratique, qu'une partie du groupe a choisi l'option « C'est plus ou moins ce que je veux », mais cela a été équilibré soit par les votes avec le soutien le plus fort. Le principe est le suivant : pour qu'une recommandation soit adoptée, il importe non seulement de savoir combien de personnes ont exprimé leur soutien à cette recommandation, mais aussi que ce soutien soit suffisamment fort.

L'option « J'ai beaucoup de doutes » n'implique ni le soutien ni le rejet de la proposition. C'est plutôt une réflexion interne indiquant qu'une proposition particulière a suscité des doutes chez le participant. C'est différent de « Je ne sais pas » ou « Je n'ai pas d'opinion ». Ces options ne figurent délibérément pas sur le bulletin de vote, car on part du principe que les participants au panel ont eu suffisamment de temps pour lire les suggestions qui leur ont été faites et que l'option « Je ne sais pas » risque d'être une fuite devant la décision. Ce qu'il faut noter ici, c'est que l'analyse émotionnelle permet de prendre position très facilement. Il suffit de vérifier simplement ce qui se passe lorsque l'on se pose la question « Est-ce que c'est ce que je veux ? ». Laquelle des options sur le bulletin de vote est la plus proche de ce que je ressens ?

L'addition des points attribués aux recommandations individuelles permet de voir lesquelles d'entre elles ont le plus grand soutien parmi les participants. Ceci est utile, par exemple, lorsqu'il existe de nombreuses recommandations acceptées. Ensuite, le maire ou le conseil municipal peut tenir compte de l'importance du soutien pour déterminer la séquence d'actions. Le score total pour une proposition donnée est influencé par le nombre de personnes qui l'ont soutenue et la force de ce soutien.

Cette méthode de vote est utilisée à la fois pour le vote préliminaire et le vote final. Elle est également utile pour sélectionner des experts ou des parties supplémentaires pour une deuxième réunion.

Le bulletin de vote pourrait ressembler à ceci :

Proposition de recommandation	C'est exactement ce que je veux	C'est ce que je veux	C'est plus ou moins ce que je veux	J'ai beaucoup de doutes	Ce n'est probablement pas ce que je veux	Ce n'est pas du tout ce que je veux

Il est très simple de voter en mettant un « X » sur la même ligne que la proposition de recommandation, sous l'option de votre choix. Ce qui est important, c'est qu'il est possible d'évaluer plusieurs propositions, voire toutes, de la même manière. Dans le cas de propositions de recommandations mutuellement exclusives, celle qui a le plus grand nombre de points est considérée comme adoptée par le panel de citoyens.

Pour garantir la crédibilité du vote sur papier, les personnes qui comptent les votes (par exemple dans Excel) peuvent écrire sur le bulletin de vote dans quelle colonne du programme le vote d'une carte donnée a été inscrit. Grâce à cela, il est possible ensuite de vérifier si les votes ont été correctement transférés sur l'ordinateur, tout en préservant le secret du vote. Sur le plan pratique, une bonne façon de compter les votes papier est de le faire par paires, où une personne lit les votes et l'autre les saisit dans Excel.

Dans le cas d'un vote en ligne, le système peut envoyer un e-mail confirmant quelles options ont été sélectionnées pour une proposition de recommandation donnée, et en plus, les participants peuvent voter en donnant un pseudo. Ensuite, en plus des résultats du vote, il est possible de publier un tableau avec un résumé du vote des participants individuels, en donnant leurs pseudonymes, bien sûr. Les pseudonymes permettent aux participants de vérifier si leur vote est cohérent avec la façon dont ils ont voté dans les résultats du vote, tandis que le vote électronique reste secret à tout moment.

Élaboration des recommandations finales

Une des étapes importantes du Deliberative Café est de recueillir les commentaires sur les premières propositions de recommandations de la mairie, des experts, des parties et des habitants. Cela permet à la fois d'améliorer la qualité des recommandations et d'ouvrir le panel de citoyens à un groupe de personnes plus large que les participants sélectionnés au hasard. Les résultats du pré-vote sont publiés

sur le site internet et pratiquement n'importe qui peut les consulter et soumettre ses commentaires et suggestions de changements. Toutes les propositions rassemblées doivent être soumises aux participants sous forme électronique ou sur papier avant la réunion, suffisamment à l'avance pour qu'ils aient le temps de les examiner. Par conséquent, l'intervalle entre les rendez-vous doit être de deux semaines ou plus. Il est également idéal pour la mairie de fournir une estimation du coût de mise en œuvre de chaque proposition de recommandation, grâce à laquelle les participants au panel pourront tenir compte de son coût lors du vote.

La dernière réunion du Deliberative Café devrait commencer par une conversation entre les participants par paires pour partager ce qui s'est bien passé entre les réunions. Cela vise à initier une bonne ambiance de la rencontre et constitue une forme d'échauffement.

Vient ensuite le temps de deux tours de table entre participants et élus en petits groupes. C'est l'occasion pour les conseillers de partager leurs réflexions sur les premières recommandations du panel, ainsi que de faire connaissance avec les participants au panel. Le temps disponible pour les discussions de groupe et le nombre de participants dépend du nombre de conseillers. La règle générale est que toutes les parties au conseil municipal doivent avoir au moins un représentant lors de la réunion avec les participants au panel.

La suite de la journée consiste en de courtes interventions au cours desquelles des commentaires sur les recommandations proposées sont présentés à l'ensemble du groupe de participants au panel. Elles peuvent durer 10 minutes. La mairie dispose d'un temps de parole garanti dans cette partie, car c'est la mairie qui recevra les recommandations et c'est à elle de les mettre en œuvre. Les deux interventions suivantes sont effectuées par des personnes choisies par les participants au panel eux-mêmes. Bien sûr, le vote sur cette question devrait avoir lieu beaucoup plus tôt, idéalement juste après la fin de la réunion précédente, afin d'avoir le temps d'inviter des invités à l'avance. Après toutes les interventions avec les commentaires, il reste encore du temps pour les questions-réponses dans l'ensemble du groupe.

Après la fin de cette partie, les participants sont laissés seuls dans la salle. Bien sûr, si l'un d'entre eux a une question pour un expert ou une partie, il peut toujours la poser, mais sous la forme d'un « coup de fil à un ami », qui est passé par une personne de l'équipe de coordination. Les conclusions de la conversation téléphonique sont

partagées avec l'ensemble du groupe. Une fois la série de questions et réponses terminée, il est temps de faire une pause.

À l'étape suivante, les participants partagent avec l'ensemble du groupe leurs réflexions sur les conversations avec les conseillers et ce qu'ils ont trouvé concernant les commentaires sur les recommandations proposées. Le facilitateur note les réflexions des participants sur plusieurs paperboards, de la même manière que lors des réunions précédentes.

Ensuite, le facilitateur pose aux participants la question « Êtes-vous satisfait des recommandations qui ont été élaborées jusqu'à présent ? Souhaitez-vous améliorer ou modifier l'une d'entre elles ? Si c'est le cas, comment ? » Les participants au panel disposent de 10 minutes pour réfléchir individuellement et notent ce qui leur vient à l'esprit.

Il vaut la peine d'allouer plus de temps pour affiner la proposition de recommandation, par exemple, deux cycles de 40 minutes. Après réflexion individuelle, il s'avérera si cela sera nécessaire, cependant, lors de la préparation du programme, il vaut la peine de réserver ces blocs plus longs. Ce qui mérite d'être souligné, c'est qu'à ce stade, il n'est plus possible de soumettre des recommandations entièrement nouvelles, mais seulement d'améliorer ce qui a été proposé auparavant. Cela est dû au fait qu'il n'y a pas de temps pour recueillir des commentaires sur les nouvelles recommandations - elles ne peuvent pas parcourir le cycle complet. L'affinement des recommandations peut se faire en petits groupes. Les propositions de recommandations peuvent être divisées en blocs thématiques, s'ils peuvent être organisés, ou d'une autre manière. Dans la partie délibérative, une certaine flexibilité est nécessaire lorsqu'il s'agit d'organiser l'ordre du jour de la réunion - les détails sont ajustés en fonction des besoins du groupe.

Les participants peuvent décider que leurs recommandations seront examinées par une personne qui édite professionnellement les textes afin qu'ils soient affinés sur le plan linguistique. Dans une telle situation, il faut inclure du temps dans l'ordre du jour pour cela. Le choix de la version linguistique est approuvé par les participants eux-mêmes, l'éditeur ne propose que des corrections. Après cette partie, c'est l'heure du déjeuner. Pendant la pause déjeuner, l'équipe de coordination prépare les bulletins de vote ou le vote électronique. Dans le cas d'un vote en ligne, une liste imprimée de toutes les propositions de recommandation sera utile pour la prochaine partie de la réunion.

Avant que les participants ne commencent à voter, un temps est réservé à l'analyse émotionnelle. On peut supposer qu'à ce stade, les participants connaissent déjà assez bien les solutions possibles, bien qu'il puisse y avoir quelque chose qui suscite encore leurs doutes. Par conséquent, ils peuvent examiner les recommandations les plus importantes ou toutes les recommandations en se demandant « Est-ce ce que je veux ? » et voir ce qui se passe. Il est possible également de vérifier le degré de joie, sur une échelle de 0 à 10, ressenti pour une proposition de recommandation donnée. Après l'analyse émotionnelle, les participants partagent leurs réflexions devant le groupe et le facilitateur recueille ces réflexions sur plusieurs paperboards comme précédemment. Lorsque la section de réflexion est terminée, les participants procèdent au vote.

Si le vote est tenu sur papier, les votes peuvent être comptés de façon continue, lorsque les participants commencent à donner leurs bulletins de vote, en plusieurs équipes de deux. Selon le nombre de propositions de recommandation, une pause plus longue peut être nécessaire pour compter tous les votes. Si toutefois le vote a été effectué par voie électronique, il est possible d'attendre que la dernière personne ait voté et annoncer les résultats en les affichant à l'écran.

Après l'annonce des résultats, il est bon de faire un cercle de clôture, durant lequel les participants peuvent partager ce qu'ils ont le plus aimé pendant tout le panel de citoyens. Bien sûr, seulement ceux qui veulent parler prennent la parole. Une fois que tout le monde a eu son mot à dire, ou que le temps imparti pour cette partie est expiré, l'équipe de coordination annonce la fin officielle du Deliberative Café et c'est l'heure du gâteau et de la fête.

Ohé, aventure !

Voici à quoi ressemble la recette pour organiser un Deliberative Café. Bien sûr, il y a aussi la présentation des recommandations adoptées par les participants et la réponse de la Mairie à celles-ci. Néanmoins, le processus lui-même se termine avec l'acceptation de la recommandation. L'idéal est lorsque les recommandations sont prises en compte par la mairie et le conseil municipal, et que leur mise en œuvre apporte une meilleure qualité de vie en ville. De mon point de vue, cependant, il est également important de savoir si la participation au Deliberative Café a apporté de la joie aux participants ou si la qualité du processus a été satisfaisante pour le conseil municipal, les conseillers, les parties, les experts et les autres résidents. Ce sentiment de joie est

pour moi l'un des déterminants les plus importants du succès. Bien sûr, l'équipe de coordination devrait également le ressentir.

Le Deliberative Café est une forme de démocratie délibérative qui ne s'applique qu'à certains sujets relativement étroits. Pour les sujets qui ont une portée plus large, ou lorsque l'objectif est de prendre des décisions contraignantes, il est bon d'utiliser la formule du panel de citoyens dans sa version complète. Une fois que vous savez comment fonctionnent les panels de citoyens, vous pouvez envisager des options pour les intégrer de façon permanente dans le système politique. Au niveau local, il pourrait s'agir de la création d'un sénat des citoyens, dont le rôle est, entre autres, de sélectionner les thèmes des panels de citoyens pour l'année à venir, tandis qu'au niveau régional ou national, une chambre des citoyens pourrait être créée pour légiférer. Un modèle complet de démocratie délibérative, le modèle Waldenia, est également prêt.

En ce qui concerne le Deliberative Café lui-même, le modèle peut être amélioré et de nouvelles solutions peuvent être découvertes dans la mesure du possible. La formule présentée dans ce guide est un point de départ. J'espère que cela vous inspirera pour de grandes aventures dans la démocratie délibérative.